Document généré le 5 juil. 2025 17:44

Rabaska
Revue d'ethnologie de l'Amérique française

Delarue†, Paul et Marie-Louise Tenèze†. *Le Conte populaire français. Contes merveilleux. Supplément au Catalogue de Paul Delarue et Marie-Louise Tenèze*, établi par Josiane Bru avec la collaboration de Nicole Belmont et Alice Joisten, édité par Bénédicte Bonnemason, suivi de « Le Conte merveilleux : une tranquille étrangeté », [postface] par Nicole Belmont. Toulouse, Université de Toulouse – Jean-Jaurès, Presses universitaires du Midi, « amphi 7 », 2017, 712 p. ISBN 978-2-8107-0498-9

Jean-Pierre Pichette

Volume 16, 2018

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1051347ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1051347ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)
1916-7350 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Pichette, J.-P. (2018). Compte rendu de [Delarue†, Paul et Marie-Louise Tenèze†. *Le Conte populaire français. Contes merveilleux. Supplément au Catalogue de Paul Delarue et Marie-Louise Tenèze*, établi par Josiane Bru avec la collaboration de Nicole Belmont et Alice Joisten, édité par Bénédicte Bonnemason, suivi de « Le Conte merveilleux : une tranquille étrangeté », [postface] par Nicole Belmont. Toulouse, Université de Toulouse – Jean-Jaurès, Presses universitaires du Midi, « amphi 7 », 2017, 712 p. ISBN 978-2-8107-0498-9]. *Rabaska, 16*, 255–259. https://doi.org/10.7202/1051347ar

Tous droits réservés © Société québécoise d'ethnologie, 2018

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

séjourné et bien des anecdotes sur les tempêtes ou encore des faits comme la présence de sous-marins dans la baie de Gaspé.

L'épopée des phares-flottants se termina au printemps 1964 lorsque des gardiens se sont présentés sur une massive structure rouge à l'embouchure du Saguenay, affectueusement appelée « la toupie ». L'allumage de ce pilier-phare a mis un terme à 133 années de règne de nos bateaux-phares sur le Saint-Laurent. Il ne reste aucun bateau-phare sur le bord du Saint-Laurent pour nous rappeler l'épopée de ces valeureux équipages qui ont bravé les pires conditions climatiques afin d'assurer la sécurité de la navigation sur le fleuve et dans le golfe du Saint-Laurent.

Les deux auteurs s'étaient donné un « devoir de mémoire », de faire connaître une « partie évanouie de notre passé » ; toutefois, ils ont également réussi à intéresser non seulement les amateurs d'histoire maritime, mais aussi tous les amants du Saint-Laurent.

Lise Cyr
Société québécoise d'ethnologie

Delarue†, Paul et Marie-Louise Tenèze†. *Le Conte populaire français. Contes merveilleux. Supplément au Catalogue de Paul Delarue et Marie-Louise Tenèze*, établi par Josiane Bru avec la collaboration de Nicole Belmont et Alice Joisten, édité par Bénédicte Bonnemason, suivi de « Le Conte merveilleux : une tranquille étrangeté », [postface] par Nicole Belmont. Toulouse, Université de Toulouse – Jean-Jaurès, Presses universitaires du Midi, « amphi 7 », 2017, 712 p. ISBN 978-2-8107-0498-9.

« Il n'y a rien de mieux pour connaître les contes que de les cataloguer, les classer, et résumer pour chacun d'eux l'état des travaux. » Ce principe, que Paul Delarue (1889-1956) rappelait à sa collaboratrice Marie-Louise Tenèze, avait fondé la conception et déterminé l'organisation du *Conte populaire français*, catalogue établi selon la typologie créée en 1910 par Antti Aarne et révisée en 1928 par Stith Thompson (une deuxième révision paraîtra en 1961). Ainsi que le rapporte Georges-Henri Rivière dans une note liminaire au premier tome posthume publié en 1957, P. Delarue, convaincu de sa validité, citait encore une réflexion de La Bruyère : « L'étude des textes […] est le chemin le plus court, le plus sûr et le plus agréable pour tout genre d'érudition. Ayez les choses de la première main ; puisez à la source. » (1957, p. [5]).

Marie-Louise Tenèze (1922-2016)[3], la continuatrice qu'il avait lui-même désignée, consacra sa vie, bien au-delà de l'heure de la retraite, à cataloguer et à étudier le conte populaire français. Au tome initial préparé par Paul Delarue

3. Voir sa nécrologie préparée par Josiane Bru dans *Rabaska*, vol. 15, 2017, p. 204-206.

(contes merveilleux des types 300-399), elle ajouta le complément des contes merveilleux (types 400-749, 1964) ; reconnu dès lors comme le Delarue-Tenèze, l'ouvrage progressa continûment par l'édition des contes d'animaux (types 1-299, 1976), des contes religieux (types 750-849, 1985) et enfin des contes-nouvelles (types 850-999, 2000). Ce volume, le dernier que M.-L. Tenèze publia, fut mené à son terme avec la collaboration de Josiane Bru, à qui elle confiait à son tour « la mise au point du ou des derniers volumes du Catalogue » (2000, p. 14) ; le catalogage des types 1-999 étant achevé, sans doute la portion la plus complexe du répertoire, restent les contes de l'ogre dupé (types 1000-1199), les contes facétieux (types 1200-1999), généralement plus courts, plus vivants et moins sollicités par les chercheurs, mais qui n'en tendent pas moins des défis majeurs, et les contes à formule (types 2000-2399).

Avant d'ouvrir ces nouveaux chantiers, on avait prévu la mise à jour de la section des contes merveilleux. Soixante ans après le coup d'envoi du maître, les nouvelles collectes effectuées depuis les années 1960, tant celles des jeunes ethnologues que celles du milieu associatif, de même que les recueils parus entre temps avaient sérieusement encombré le domaine. En outre, environ 200 titres – nouveautés, parutions de collectes inédites, rééditions, traductions ou documents naguère indisponibles ou non consultés, ce dont la bibliographie, véritable guide du chercheur dans ces sources enchevêtrées, fait un utile partage (p. 31-59) – gonflaient de leurs copieuses variantes les quelque 400 ouvrages recensés avant 1964. Comment disposer d'un tel foisonnement, sinon par la composition du *Supplément au Catalogue de Paul Delarue et Marie-Louise Tenèze*, le sixième tome de la série, que Josiane Bru offre ici « [e]n hommage à Marie-Louise Tenèze ».

L'ambitieux catalogue conçu par Paul Delarue, dorénavant le Delarue-Tenèze-Bru, propose bien plus que l'énumération de types, index de mots-clés et renvois aux sources. La formule développée en France, et reprise ailleurs, est exigeante. Son sous-titre, « catalogue raisonné des versions de France » n'est pas un vain mot tant il réclame la connaissance intime de la totalité des versions répertoriées et la fréquentation des grands recueils étrangers. Sous le numéro du type international suivi du titre français « consacré par l'usage », figure sa référence au catalogue Aarne-Thompson, numéro et titre, et aux récits canoniques de Grimm, Basile, Straparole ; une version représentative de la tradition française, intégrale ou résumée, l'illustre ; la décomposition du conte en ses éléments, ou « analyse du conte », dégage ensuite de façon schématique la structure complète du type ; elle est accompagnée de la liste des versions recensées, numérotées et « disposées selon un ordre géographique qui suit en gros l'orientation Nord-Sud », avec, pour chacune, sa source abrégée et l'analyse sommaire de son contenu ; enfin, des commentaires, parfois très élaborés, sur la configuration du conte type, son extension, ses

versions anciennes et les études dont il a fait l'objet, terminent le chapitre (Delarue, 1957, p. 48-52).

Ce « supplément » – le terme n'est pas futile non plus – vient enrichir et compléter la documentation des tomes premier et deuxième du catalogue français ; ce n'est donc pas une réédition qui les rendrait caducs. Aussi, s'agissant d'un complément, n'a-t-on pas repris les sections pérennes du catalogue : la décomposition des contes en éléments qui reste valide, les analyses individuelles des versions déjà publiées, et les commentaires généraux.

La division en chapitres demeure – chacun correspondant à un type du catalogue international révisé (par Hans-Jörg Uther en 2004, devenu l'Aarne-Thompson-Uther [Atu]) – et s'aligne sur la formule établie : après le type et son titre, on réfère cette fois aux tomes antérieurs du catalogue français, au catalogue international Atu ainsi qu'à des versions références des collections classiques (Grimm, Basile, Espinosa, Straparole, Perrault). Une version, souvent intégrale – et parfois très agréable à lire –, représente la configuration française ; elle précède la liste des versions nouvelles, non numérotées ni analysées. La note, faite de remarques brèves, justifie le classement antérieur, nuance parfois le maintien d'un type à l'encontre du catalogue international Atu, explique la raison de son déplacement à l'intérieur du catalogue français ou son renvoi à un autre type, marque la présence ou l'absence de motifs. On réfère enfin à la monumentale *Enzyklopädie des Märchens* (encyclopédie des contes populaires, 15 vol., 1975-2015) et à des études françaises contemporaines consacrées à ce type.

Pour traduire en quelques chiffres l'ampleur du travail investi, retenons que près de 2 500 versions françaises ont été traitées de la sorte et réparties sous 121 types. Parmi les plus fréquents, six types affichent entre 90 et 115 versions : 301B *Jean de l'Ours*, 313 *La Fille du diable*, 327A et B *Les Enfants abandonnés dans la forêt*, 330 *Le Bonhomme Misère*, 425 *La Recherche de l'époux disparu* et 700 *Pouçot* ; et treize autres en possèdent de 40 à 78 : 300, 302, 303, 326, 333, 480, 510A, 531, 563, 613, 706, 715, 720. Enfin, émergent de l'ensemble quelques types nouveaux : 318 *L'Épouse traîtresse*, 361 *L'Homme à la peau d'ours* [*Un pacte avec le diable*, proposé par Luc Lacourcière, 1972], 610 *Les Fruits qui guérissent*, 711 [*La Poiluse* dont on ne signale que deux versions du Canada français, mais aucune de France] et 716*[*Les Membres et l'estomac*] ; ainsi que des types fusionnés (564 au 563 *La Serviette, l'âne et le bâton*) ou renvoyés à une autre catégorie (471A *Le Moine et l'oiseau* aux contes religieux, 717 et 726 aux contes facétieux).

Comme dans les volumes précédents, la francophonie canadienne reste présente dans ce répertoire. Josiane Bru rappelle que Paul Delarue souhaitait « étendre aux territoires francophones d'outre-mer et particulièrement à ceux du Canada » la portée de son catalogue dont le sous-titre complet annonçait

sans équivoque : « Catalogue raisonné des versions de France et des pays de langue française d'outre-mer : Canada, Louisiane, Îlots français des États-Unis, Antilles françaises, Haïti, Île Maurice, La Réunion ». Sans abdiquer ce dessein, elle n'a cependant pu y accorder toute l'attention désirée, notamment « en raison de l'énorme masse d'archives à traiter » : « nous nous limitons ici, écrit-elle, à en donner un échantillon et laissons à nos collègues d'outre-mer le soin d'en établir les catalogues. » (p. 13) Cet échantillon, composé d'une douzaine d'ouvrages du Canada français, a permis à l'auteure de classer environ 400 versions et de signaler ainsi leur présence dans les deux tiers des chapitres ; bien plus, des contes québécois ou acadiens illustrent sept types du domaine français : les types 425C *La Belle et la bête*, 471 *Le Voyage dans l'autre monde,* 552 *Les Filles mariées à des animaux*, 565 *Le Moulin magique*, 652 *Le Prince dont tous les souhaits se réalisent*, 653 *Les Quatre Frères ingénieux* et 710 *L'Enfant de Marie*. Pouvait-on espérer mieux ? L'aboutissement d'un projet d'aussi longue haleine tient presque du miracle, tant il est contraignant et ingrat ; même s'il ne devrait se réaliser qu'en équipe, il repose trop souvent sur une seule personne, dotée, comme on dit, d'une « patience d'ange ». L'atermoiement du catalogue des contes populaires de l'Amérique française ne s'explique pas autrement.

Les premiers mots de la postface de Nicole Belmont évoquent précisément la nécessité d'un catalogue « raisonné », tel que l'entendait Paul Delarue en concluant l'analyse d'un conte populaire : « Pour ma part, je pense et je répète, en accord avec un nombre croissant de folkloristes qui préfèrent garder les pieds sur la terre ferme, qu'il n'existe pas de clef d'or, pas de *Sésame, ouvre-toi*, qui donne un accès rapide à la connaissance du conte, pas de formule qui résolve les questions qu'il pose, et surtout, *pas de théorie ou de méthode qui dispense de connaître à fond la matière populaire*. » Pour ce faire, il préconisait l'« établissement du *Catalogue des contes français*, base indispensable de tout travail sérieux sur notre littérature populaire nationale » (*Arts et traditions populaires*, n° 1, 1953, p. 57).

Nicole Belmont dévoile alors une facette moins connue de la démarche de Marie-Louise Tenèze pour sa « mise en ordre » des matériaux dispersés des contes. La réflexion qu'elle menait en parallèle, notamment sur la nature du conte merveilleux, cette « tranquille étrangeté », confirme que la parution de la *Morphologie du conte* de Propp l'avait dirigée vers des « hypothèses d'ordre historique ». S'intéressant à la généalogie des contes, projet qu'elle savait chimérique, pour en comprendre la formation et la transformation, Tenèze gardait « l'espoir, en dépit de l'absence d'une conservation par l'écriture, de retrouver par analyse interne, au moins les principaux aspects de l'histoire de notre conte de tradition orale. » (p. 696) Or, une approche similaire, tentée pour interpréter les sources anciennes du type 910B, devait

par ailleurs valider son hypothèse en établissant que des « épisodes autonomes […] ultérieurement réunis dans un cadre synthétique » permettent parfois de reconstituer le cheminement possible d'un récit, « du fait divers au conte populaire », par les traces qui subsistent de son évolution[4].

Cet épilogue offre encore une belle proximité de vues entre l'analyste et le collecteur sur la spécificité du conte oral. À propos de sa transmission par exemple, Nicole Belmont remarque : « La mémorisation textuelle, mot à mot, étant impossible – le conte oral n'est pas un texte –, c'était un schéma narratif qui était retenu, la séquence des épisodes concernant le héros ou l'héroïne […], ses tribulations, son itinéraire. » (p. 692) Ce passage rejoint l'expérience d'un Germain Lemieux qui, persuadé qu'un conteur ne peut « se préoccuper beaucoup de tous les détails de son conte au moment où il entreprend de le réciter », constatait aussi qu'« [i]l possède dans sa mémoire une sorte de canevas très précis, une sorte de schéma où d'un coup d'œil il aperçoit les personnages, les principaux épisodes qui conduisent à tel dénouement. » (*Les Jongleurs du billochet*, 1972, p. 47-48) Plus loin, N. Belmont, considérant « la variabilité entre tradition et création », souligne le jeu des emprunts de motifs entre les contes. Germain Lemieux partageait aussi cet avis, notant justement que le conteur n'inventait pas son récit, mais le composait : « composer, expliquait-il, ça veut dire *componere*, mettre ensemble des éléments qu'on a déjà appris par ailleurs. Le conteur, il en a entendu conter de toutes sortes et puis il peut mettre ensemble des éléments qu'il a colligés à droite puis à gauche chez les autres conteurs. » (*Cahiers Charlevoix* 11, 2016, p. 28)

Certes, ce nouveau tome, en tant qu'ouvrage de référence, vise naturellement les chercheurs, professionnels ou amateurs, et les accompagnera dans le repérage de leur objet d'étude comme un vade-mecum. Néanmoins, la formule du *Conte populaire français* élaborée par Paul Delarue surpasse le simple outil technique : par l'édition de morceaux choisis, le catalogue se lit comme un authentique recueil de contes populaires, une œuvre littéraire de première main. Enseignants, conteurs et lecteurs passionnés trouveront dans ce volumineux dossier un « panorama complet » du conte merveilleux français, mais d'un merveilleux sans artifice, qui laisse le lecteur ou l'auditeur libre d'inventer ses « effets spéciaux », selon son imagination propre, et affranchi de toute mercatique et de ses produits dérivés… Voilà une œuvre de persévérance qu'il faut saluer bien bas.

Jean-Pierre Pichette
Université Sainte-Anne

4. J.-P. Pichette, *L'Observance des conseils du maître*, Helsinki, Academia Scientiarun Fennica « Ffc » 250, et Québec, Pul, « Archives de folklore » 25, 1991, p. 185-225.